

Le palais de justice de Verviers sera bien rénové

VERVIERS

Le ministre Vincent Van Quickenborne l'a confirmé en commission Justice.

S'il est un des bâtiments emblématiques de Verviers, le palais de justice a vu son futur au sein de la justice vaciller comme jamais ces derniers temps. Il faut dire que les travaux de rénovation s'annoncent d'ampleur vu la vétusté du bâtiment. Mais cette fois, et cette confirmation vient tout droit du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne (Open VLD) lors de la commission Justice de ce mercredi, le palais de justice sera bel et bien rénové dans son entièreté!

La démolition de la toiture de l'aile Janson vient de se terminer.

Le ministre réagit suite aux questions d'actualité de Julie Hanson (Ecolo), Vanessa Matz

(CDH) et Malik Ben Achour (PS): *"Je peux vous rassurer, après de nombreuses réunions, que nous avons décidé de garder tous les services judiciaires à Verviers. D'après le master plan prévu pour Verviers, la rénovation totale du palais de justice et de l'annexe existante sera prévue. Le programme des besoins est basé sur le maintien de tous les services judiciaires dans la configuration où ils sont actuellement actifs à Verviers. Enfin, à la question de savoir quels services judiciaires seront transférés rue de Dison pendant les travaux, la question devra être tranchée en concertation avec les différents chefs de corps."*

Quant aux travaux, qui ont déjà débuté par la démolition de la toiture, ils vont continuer via différentes phases. *"La Régie des bâtiments vient de terminer la démolition de la toiture de l'aile Janson. À présent, la dalle qui forme le 2^e étage de*



▀ Le palais de justice sera bel et bien entièrement rénové durant les prochaines années. © TONNEAU

l'aile Janson est en cours d'enlèvement. La 3^e phase (de l'aile Janson) est aussi en cours et la 4^e, soit la démolition du plancher du 1^{er} étage, sera exécutée l'année prochaine. Pour la date de début de cette 4^e phase, on at-

tend encore l'autorisation du gouvernement wallon. Les collaborateurs ne doivent pas être transférés dans un autre bâtiment durant ces travaux. La Régie des bâtiments prévoit encore la rénovation complète des trois

autres ailes. La période d'étude de la rénovation de ces ailes est prévue à partir de 2022. Et durant ces travaux, une ou plusieurs sections seront transférées rue de Dison."

Romain Rixhon

Le palais de justice de Verviers sera bien rénové

VERVIERS

Ce mercredi en commission justice, le ministre Vincent Van Quickenborne a confirmé que le palais de justice, et toutes ses ailes, sera bien rénové.

S'il est un des bâtiments emblématiques de Verviers, le palais de justice a vu son futur au sein de la justice vaciller comme jamais ces derniers temps. Il faut dire que les travaux de rénovations s'annoncent d'ampleur vu la vétusté du bâtiment. Mais cette fois, et cette confirmation vient tout droit du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne (Open VLD) lors de la commission justice de ce mercredi, le palais de justice sera bel et bien rénové dans son entièreté ! Le ministre réagit suite aux questions d'actualité de Julie Chanson



Le palais de justice sera bel et bien entièrement rénové durant les prochaines années.

(Écolo), Vanessa Matz (cdH) et Malik Ben Achour (PS) : « Je peux vous rassurer, après de nombreuses réunions, que nous avons décidé de garder tous les services judiciaires à Verviers. D'après le master

plan prévu pour Verviers, la rénovation totale du palais de justice et de l'annexe existante sera prévue. Le programme des besoins est basé sur le maintien de tous les services judiciaires dans la configuration tels qu'ils

sont actuellement actifs à Verviers. Enfin, à la question de savoir quels services judiciaires seront transférés rue de Dison pendant les travaux, la question devra être tranchée en concertation avec les différents

chefs de corps. » Quant aux travaux, qui ont déjà débuté par la démolition de la toiture, ils vont continuer via différentes phases. « La Régie des bâtiments vient de terminer la démolition de la toiture de l'aile Janson. À présent, la dalle qui forme le 2^e étage de l'aile Janson est en cours d'enlèvement. La 3^e phase (de l'aile Janson) est aussi en cours et la 4^e, soit la démolition du plancher du 1^{er} étage, sera exécuté l'année prochaine. Pour la date de début de cette 4^e phase, on attend encore l'autorisation du gouvernement wallon. Les collaborateurs ne doivent pas être transférés dans un autre bâtiment durant ces travaux. La Régie des bâtiments prévoit encore la rénovation complète des trois autres ailes. La période d'étude de la rénovation de ces ailes est prévue à partir de 2022. Et durant ces travaux, une ou plusieurs sections seront transférées rue de Dison. »